



# L'actualité du CLS



## La lettre du Contrat Local de Santé de Chartres métropole

N°1 - Décembre 2020

J'ai le plaisir de vous communiquer le premier numéro de la lettre d'actualité du CLS. Cette lettre, qui sera publiée aussi souvent que l'actualité l'exigera, vous est destinée. Prenez en connaissance, faites-la circuler, faites-nous part de vos observations et de vos souhaits. Nous pourrions ainsi en faire l'outil de communication que vous attendez. Bonne lecture !

Dominique Soulet,  
Conseiller communautaire délégué en charge du pilotage du CLS



## Les Semaines d'Informations en Santé Mentale SISM 2020

Dans le cadre des Semaines d'Information en Santé Mentale (SISM 2020) du 10 au 25 octobre 2020, sur le thème de la « **Santé mentale et discrimination** », la coordonnatrice a mis en lien deux structures afin d'organiser une action commune en direction des professionnels de santé et du secteur médico-social. Les responsables du Centre de Santé Polyvalent des Clos à Chartres et le Centre d'Information et de Consultation en Alcoolologie et Toxicomanie (CICAT) coordonnent ce projet avec la psychologue qui exerce sur les deux structures. L'objectif final sera l'amélioration de leurs pratiques au profil du public accueilli. C'est une première forme de partenariat qu'il faudra développer dans d'autres domaines.

L'Union Nationale des Familles et Amis des personnes Malades et/ou handicapées psychiques (UNAFAM 28) a tenu un stand d'information grand public dans le hall d'une grande surface de l'agglomération de Chartres.

### Informations partenaires CLS

**La Fédération Régionale des Acteurs en Promotion de la Santé – Instance Régionale d'Éducation et de Promotion de la Santé (FRAPS IREPS d'Eure-et-Loir)** est une association qui œuvre au développement de la promotion de la santé en Eure-et-Loir. L'association propose un centre de ressources en éducation pour la santé et met en œuvre des actions, des formations et du conseil-accompagnement méthodologique en promotion de la santé sur l'ensemble du département de l'Eure-et-Loir.

#### FRAPS IREPS antenne 28

Hôtel Dieu  
34 Rue du Dr Maunoury  
28000 Chartres  
Tél : 02 37 30 32 66

[antenne28@frapscentre.org](mailto:antenne28@frapscentre.org)

#### Ouverture du Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC 28)

**Le 1er septembre 2020**, le DAC 28 débute l'ensemble de ses missions au service des professionnels de santé (médicaux, sociaux, et médico-sociaux) du département.

Le DAC est un guichet intégré au service des professionnels.

L'équipe intervient en appui des professionnels médicaux, sociaux et médico-sociaux, au service des parcours de santé identifiés comme complexes.

56-58 rue de Revery  
28000 Chartres

[dac28@appuisante28.fr](mailto:dac28@appuisante28.fr)

# Actualités COVID 19

**Le Centre de santé polyvalent du CCAS de la Ville de Chartres** propose la réalisation de tests antigéniques de l'infection à la COVID 19. Ces tests rapides réalisés par les professionnels du centre de santé sont accessibles pour tout chartrain de moins 65 ans, plus particulièrement les habitants des quartiers prioritaires, présentant les critères d'éligibilité suivants :

⇒ Prioritairement des patients symptomatiques dans un délai inférieur ou égale à 4 jours.

⇒ Ne présentant **aucun risque de forme grave de la covid-19** à savoir :

\* Les personnes atteintes d'une maladie chronique ou fragilisant leur système immunitaire (notamment antécédents cardiovasculaires, diabète et obésité, pathologies chroniques respiratoires, cancers, insuffisance rénale...

\* Les femmes enceintes au 3ème trimestre de grossesse



Ces personnes ne pourront pas bénéficier du test antigénique.

Ce test est pris en charge à 100% par l'assurance maladie.

Le patient est informé du résultat du test, un document écrit lui est remis. Il est orienté vers son médecin traitant. Celui-ci est informé du résultat du test par le centre de santé.

Ces tests seront réalisés sur rendez-vous en appelant au : [02.36.67.31.40](tel:02.36.67.31.40) au centre de santé : 32 rue de Brétigny 28000 CHARTRES

## Mise en place d'un centre de prélèvement de dépistage COVID par PCR et tests antigéniques sur la ville de Chartres.

Les dépistages auront lieu en ambulatoire sur 4 Maisons pour tous :

Semaine 49 : Maison pour tous de la Madeleine – Mail Jean Dunois – 28000 Chartres

Semaine 50 : Maison pour tous de Rechèvres – 52 impasse Huysmans – 28000 Chartres

Semaine 51 : Maison pour tous de Saint Chéron – 4 rue de la Mare à Boulay – 28000 Chartres

Semaine 52 : Maison pour tous des petits Clos – 4 avenue François Mitterrand – 28000 Chartres

Ce projet a été possible grâce à la coordination de la coordonnatrice du Contrat Local de Santé, les professionnels de la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) du Pays Chartrain, les infirmières et les pharmaciens libéraux de l'agglomération chartreuse.

Accueil sur Rendez-vous les lundi-mercredi et vendredi de 14 heures à 16h00 au : [02.37.88.47.77](tel:02.37.88.47.77)





**CHARTRES MÉTROPOLE**

**Contact**  
Loétitia RONSIN  
Coordonnatrice du Contrat local de Santé  
Tél. 02 37 23 41 04  
Loetitia.ronsin@agglo-ville.chartres.fr

**Chartres métropole**  
Place des Halles  
28000 Chartres

Le Contrat local de Santé est conclu entre

